



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

La bibliographie dans les travaux universitaires Principes généraux

La Bibliographie

- Définition

C'est la liste structurée des références bibliographiques citées dans un document. Elle est obligatoire dans une thèse ou un mémoire universitaire

- Elle doit permettre :

- d'identifier sans ambiguïté les références mentionnées dans un travail universitaire
- de témoigner de la richesse et de la qualité des sources documentaires venant à l'appui d'une démarche scientifique
- d'éviter de se placer dans une situation de plagiat en respectant le droit de propriété intellectuelle (obligation d'indiquer ses sources)

La référence bibliographique

Elle est composée d'une succession d'éléments obligatoires ou facultatifs qui varient selon le type de document (ouvrage, thèse, article, etc.) et le support (imprimé, électronique, microforme, etc.)

Quelques éléments indispensables :

- le ou le(s) auteur(s), (suivi de « *et al.* » si plus de trois auteurs)
- le titre et ses éventuels compléments
- Mention d'édition, lieu et nom de l'éditeur, date d'édition, ISBN / [pour une revue] titre de la revue, date, volume, numéro et pagination, ISSN

Ex. : SABATIER, Paul, BLACHE, Philippe, GUIZOL, Jacques, et al. Évaluation des systèmes de compréhension de textes. Marseille : Laboratoire d'Informatique des universités de Marseille, 1997, 50 p. LIM-266.

La référence bibliographique

Pour les documents électroniques, des informations complémentaires sont nécessaires :

- Type de support ([en ligne], [CD-ROM], etc,)
- Date de mise à jour ou de révision (modifié le, mis en ligne le, etc.)
- Adresse de disponibilité du document et accès (Disponible sur : <URL>)
- Date de consultation du document ([Consulté le jj/mm/aaaa])

Ex. : RASTIER, François. Sens et textualité [en ligne]. Réédition en fac-similé de l'édition papier [Paris : Hachette, 1989. 286 p.] Paris : Texto, 2004. Format PDF. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Archives/Sens-et-textualite/Rastier_sens_et_textualite.html>. (Consulté le 16.03.2004).

Les Normes

La présentation des références bibliographiques fait l'objet de normes internationales et françaises, dont l'application n'est pas obligatoire mais seulement recommandée.

Normes internationales

- [ISO 690-1](#) et [ISO 690-2](#) (*Information, identification and description of documents*)

Normes françaises (Association Française de Normalisation) :

- [AFNOR NF Z 41-006](#) (*Présentation des thèses et documents assimilés*, Paris, octobre 1983)
- [AFNOR NF Z 44-005](#) (*Références bibliographiques : contenu, forme et structure*, Paris, 1987)
- [AFNOR NF Z 44-005-2](#) (*Références bibliographiques : documents électroniques, documents complets ou parties de documents*, Paris, février 1998)

Les normes AFNOR sont les homologues français des normes internationales

Les styles bibliographiques

- Ces normes reçoivent leur transcription dans des styles bibliographiques
- On peut distinguer trois modèles principaux :
 - Le système **Auteur – Date (Harvard)** utilisé notamment dans les sciences exactes
 - Le système **Numérique (Vancouver)** utilisé dans les sciences biomédicales et dans de nombreuses revues scientifiques
 - Un système dit **Classique (ou mixte) avec notes infrapaginales** utilisé principalement dans les sciences humaines et sociales, les lettres et les langues.

Les styles bibliographiques

- Systeme Auteur – Date (Harvard)

- Un appel de citation dans le corps du texte renvoie à une entrée de la bibliographie.
- L'appel mentionne le nom de l'auteur et la date de publication entre parenthèses, éventuellement suivis de la référence à une page ou à une série de pages.
- Les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur.

Ex : [...] *but ' as capacity for action translated in cultivation and performance of gendered Islamic virtues '* (Mahmood, 2001:203).[...] *' gender mediates and is mediated by Modernity / modernities '* (Hodgson, 2001:8).

Bibliographie

Hodgson, D. (2001) Of Modernity / modernities, Gender, and Ethnography. In D. L. Hodgson (ed.) Gendered Modernities. Ethnographic Perspectives, New York: Palgrave, pp.: 1-23

Mahmood , S. (2001) Feminist Theory, Embodiment, and the Docile Agent: Some Reflections on the Egyptian Islamic Revival. Cultural Anthropology 16(2): 202-236

Les styles bibliographiques

- Systeme Numérique (Vancouver)

- L'appel de citation se présente sous forme numérique (entre parenthèses, crochets, ou en exposant) éventuellement suivi de la pagination
- Chaque numéro renvoie à une référence de la bibliographie classée par ordre numérique d'apparition dans le texte.
- Une ressource ne reçoit qu'un seul numéro. Si elle est citée plusieurs fois, elle conservera toujours son premier numéro d'appel.

Ex : *"Double flowers are being sought by one breeder (10), but others consider the single flower more beautiful. The hybrid clone 'Annie J. Hemming' (11) frequently produces six or seven petals rather than the five typical of the genus Hibiscus."*

Bibliographie

10. Kennedy, C.S. (1960). Adventures with hardy herbaceous Hibiscus. Amer. Hort. Mag. 39 (4): 199-203.

11. Hemming, E.S. (1952). The perfect Mallow (Hibiscus) Marvel. Plant Life. 8: 153-154.

Les styles bibliographiques

- Systeme Classique (avec notes de bas de page)
 - Un appel de note numérique inséré dans le texte renvoie à une note bibliographique (en bas de page ou en fin de chapitre) avec indication de la page
 - Lorsqu'une référence est citée à nouveau, elle est reprise en note par une abréviation latine (en italique) :
 - ibid. = ibidem (au même endroit) : renvoie à la référence qui précède immédiatement avec une pagination différente
 - loc. cit. = loco citato (à l'endroit cité) : reprend une référence déjà citée en renvoyant à la même page
 - op. cit. = opere citato (dans l'ouvrage cité) : suit le prénom et le nom de l'auteur et désigne un ouvrage déjà cité de cet auteur
 - id. = idem (le même) : même auteur que la référence précédente

Les styles bibliographiques

- Systeme Classique (avec notes de bas de page)
 - Une bibliographie récapitulative est ajoutée en fin de document. Les références peuvent être classées soit par ordre alphabétique auteur, soit par ordre numérique d'apparition dans le texte.

Ex : *L'été qui suit son baccalauréat, il travaille dans la mine de son père, ce qui constitue « l'un [de ses] rares contacts avec une réalité socio-économique concrète¹² »*

En note de bas de page

12. Gaspare Giudice, *Luigi Pirandello*, Turin, UTET, 1963, p. 68.

Les styles bibliographiques

- Les pratiques restent multiples et de nombreux modèles ou protocoles de présentation des références bibliographiques coexistent ([MLA](#), lettres ; [APA](#), psychologie ; [Chicago Manual of Style](#), etc.).
- Cette multitude d'usages dépend de plusieurs critères : disciplines, revues, éditeurs, institutions, directeurs de thèses...
- Il convient dans tous les cas de présenter sa bibliographie de manière cohérente et de n'employer qu'un seul modèle.
- L'utilisation d'un logiciel de gestion de références bibliographiques peut faciliter l'élaboration et la rédaction de la bibliographie

Pour aller plus loin

- Guide de rédaction des références bibliographiques (INSA Lyon)
 - http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/contenus/doc/guide_ref_bib_2004.pdf
- Guide de rédaction et de présentation d'une thèse (Ministère de l'enseignement supérieur)
 - <http://ed-histart.univ-paris1.fr/documents/file/guidoct.pdf>
- Bernard Pochet, Comprendre et maîtriser la littérature scientifique, Chapitre 16. La citation des sources
 - <http://infolit.be/CoMLiS/>
- Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale. Paris : Imprimerie nationale, 2002. 196 p. ISBN 2-7433-0482-0
 - [Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque universitaire](#)